

**VOTE PAR CORRESPONDANCE**

**Assemblée générale annuelle**

**du 17 avril 2013 (10 heures)**

A envoyer par courrier pour le **11 avril 2013** au plus tard à :

Belgacom S.A. de droit public  
Monsieur Dirk Lybaert, Secrétaire Général  
Bd du Roi Albert II, 27 (26U021)  
B – 1030 Bruxelles

**Le(la) soussigné(e)** (nom et prénom / nom de la société)

.....  
**Domicile / Siège social**  
.....  
.....

Propriétaire de

Nombre

actions au porteur (1)  
actions nominatives (1)

de Belgacom  
S.A.

(1) biffer la mention inutile

**vote par correspondance comme suit pour l'assemblée générale annuelle de la société,  
qui se tiendra le mercredi 17 avril 2013 à 10 heures.**

**Mon/notre vote sur chacune des propositions de décision est le suivant :**  
(marquer la case correspondante)

1. Prise de connaissance des rapports annuels du Conseil d'Administration de Belgacom S.A. de droit public relatifs aux comptes annuels et aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012.
2. Prise de connaissance des rapports du Collège des Commissaires de Belgacom S.A. de droit public relatifs aux comptes annuels et du réviseur d'entreprises relatifs aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012.
3. Prise de connaissance des informations fournies par la Commission Paritaire.
4. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012.

5. Ratification des décisions du Conseil d'Administration du 25 octobre 2012 et du 28 février 2013.

Proposition de décision: ratification des décisions du Conseil d'Administration du 25 octobre 2012 et du 28 février 2013 de reconnaître pour le futur, mais de suspendre les droits de dividende qui ont été supprimés jusqu'à ces dates, pour le nombre total d'actions nécessaires pour couvrir les tranches 2012 et 2013 des plans d'intéressement à long terme pour les employés.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

6. Approbation des comptes annuels de Belgacom S.A. de droit public au 31 décembre 2012.

Proposition de décision: approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2012, y compris les affectations suivantes du résultat :

Bénéfice de l'exercice à affecter	746.264.285,72 EUR
Prélèvements nets sur les réserves	96.852.128,91 EUR
Bénéfice à distribuer	843.116.414,63 EUR
Rémunération du capital (dividendes bruts)	798.323.900,52 EUR
Autres ayants droit (Personnel)	44.792.514,11 EUR

Pour 2012, le dividende brut s'élève à 2,49 EUR par action, donnant droit à un dividende net de précompte mobilier de 1,8675 EUR par action, dont un dividende intérimaire de 0,81 EUR par action (net de précompte mobilier de 0,6075 EUR par action) a déjà été versé le 14 décembre 2012, si bien qu'un dividende brut de 1,68 EUR par action (net de précompte mobilier de 1,26 EUR par action) sera versé le 26 avril 2013. La date de l'ex-dividende est fixée au 23 avril 2013, la date d'enregistrement au 25 avril 2013.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

7. Approbation du rapport de rémunération.

Proposition de décision: approbation du rapport de rémunération.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

8. Décharge à accorder aux membres du Conseil d'Administration.

Proposition de décision: accorder la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

9. Décharge à accorder aux membres du Collège des Commissaires.

Proposition de décision: accorder la décharge aux membres du Collège des Commissaires pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

10. Décharge à accorder au réviseur d'entreprises des comptes consolidés du Groupe Belgacom.

Proposition de décision: accorder la décharge à Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC sfd SCRL, représentée par Monsieur Geert Verstraeten et Monsieur Luc Van Coppenolle, pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

11. Nomination d'un administrateur.

Proposition de décision: nommer, sur proposition du Conseil d'Administration suite à la recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Monsieur Guido J.M. Demuyck en tant qu'administrateur pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2019.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

12. Nomination d'un administrateur.

Proposition de décision: nommer, sur proposition du Conseil d'Administration suite à la recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Madame Carine Doutrelepont en tant qu'administrateur pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2016.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

13. Nomination d'un administrateur.

Proposition de décision: nommer, sur proposition du Conseil d'Administration suite à la recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, Monsieur Oren G. Shaffer en tant qu'administrateur pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle de 2014.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

14. Rémunération des administrateurs.

Proposition de décision: fixer la rémunération du mandat de Monsieur Guido J.M. Demuyck, Madame Carine Doutrelepont et Monsieur Oren G. Shaffer comme suit :

- une indemnité annuelle fixe de vingt-cinq mille euros ;
- un jeton de présence de cinq mille euros par participation à une réunion du Conseil d'Administration;
- un jeton de présence de deux mille cinq cents euros par participation à une réunion d'un comité consultatif du Conseil d'Administration;
- une indemnité forfaitaire de deux mille euros par an pour frais de communication.

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

15. Nomination du Réviseur d'Entreprises désigné pour la certification des comptes consolidés du Groupe Belgacom.

Proposition de décision: nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC sfd SCRL, représenté par Monsieur Geert Verstraeten et Monsieur Nico Houthaeve, pour la certification des comptes consolidés du Groupe Belgacom, pour une période de trois ans. Les émoluments du Réviseur d'Entreprises ont été fixés à 298.061 euros par an (indexés annuellement).

<b>POUR</b>		<b>CONTRE</b>		<b>ABSTENTION</b>	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

16. Divers

Fait à ....., le ..... 2013.

Signature(s) : .....

Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent.  
 Tout propriétaire d'actions au porteur ou nominatives qui entend voter par correspondance devra en outre avoir accompli les formalités décrites dans l'invitation.